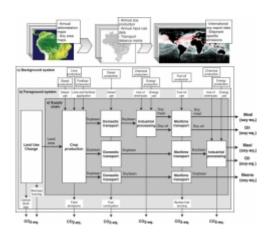
## Quantification de l'empreinte carbone du soja exporté par le Brésil

15 juin 2020

Six chercheurs de divers instituts européens ont quantifié les émissions de gaz à effet de serre (GES) du soja produit au Brésil et exporté. Grâce à la base de données Trase, ils retracent environ 90 000 configurations différentes de chaîne logistique, depuis les municipalités ou les États fédérés de production jusqu'aux portes des usines des pays importateurs. Ces données représentent la quasi-totalité du soja brésilien exporté entre 2010 et 2015. En appliquant une méthode d'analyses du cycle de vie à l'ensemble de ces configurations, les auteurs quantifient les émissions de GES liées à la production (changements d'usage des terres et pratiques culturales), à la transformation (en huile et en tourteaux) et au transport (domestique et international) du soja et de ses produits dérivés.

Représentation du système et des données collectées pour l'inventaire de cycles de vie du soja brésilien exporté



Source : Global Environmental Change

Les émissions proviennent en majorité du changement d'usage des terres (pour un tiers), du transport domestique (environ un quart) et de la transformation industrielle (un peu plus de 20 %). Les auteurs soulignent cependant que l'empreinte carbone du soja varie beaucoup selon le lieu de production et les étapes de transport et de transformation. Cette empreinte est particulièrement élevée (jusqu'à six fois la moyenne brésilienne) dans les régions de Matopiba (comprenant les États fédérés de Maranhão, Tocantins, Piauí et Bahia) et de Pará, principalement en raison de la perte récente du couvert végétal naturel. Bien que les importations chinoises soient responsables des émissions les plus importantes (114,70 MteqCO2), soit près de deux fois les émissions de l'Union européenne (67,6 MteqCO2), cette dernière a la plus forte empreinte carbone lorsque le calcul est rapporté à la tonne de soja équivalente (0,77 teqCO2/teqsoja contre 0,67 teqCO2/teqsoja pour la Chine). En effet, le soja importé par l'Union provient du nord du Brésil, particulièrement concerné par les pertes récentes de couvert végétal naturel. Les auteurs soulignent néanmoins le caractère aléatoire du nombre d'années prises en compte pour les changements d'usage des terres, et ils en appellent à une harmonisation des méthodes pour estimer les émissions de gaz à effet de serre liées.



Source : Global Environmental Change

Marie-Hélène Schwoob, Centre d'études et de prospective

Source : <u>Global Environmental Change</u>